

Kerguiol (Kerguyol)

Ce hameau se situe à environ 1000 m au nord-ouest du bourg, à droite de la route en direction de Pluvigner, à proximité de bois et d'un marais.

Résidant ordinairement à Kerguibrian, la famille LORHO possède à Kerguiol les édifices et droits de labourage d'un convenant en terre par-dehors à domaine congéable sous monsieur de Keravéon. A l'origine, le 16 octobre 1676, le sous-curé de BRECH Michel LORHO prête 450L à Michel LE GOFF et Yvonne LE GUENNEC, par subrogation et hypothèque sur leurs édifices à Kerguiol. Après le décès des contractants, le crédit revient à Yves LORHO (n°692), puis aux enfants de ce dernier, dont Julien (n°346) et Guy, tandis que la dette parvient à Guillaume et Marie LE GOFF, enfants de Michel. Le remboursement n'a lieu que le 18 juin 1704, après une action en justice coûtant 21L 10s. Les intérêts s'élèvent à près de 200L pour 28 ans de prêt !

6E2091 - Minutes Jacques HENRY - 18/06/1704

Témoins

- Julien et Guy LORHO et consorts, héritiers de + Michel LORHO prêtre, de Kerguibrien Ihuel en BRECH.
- Guillaume LE GOFF x Jeanne LE DIOT, François GUEGAN x Marie LE GOFF, ensemble à Kerguiol en BRECH.

Quittance

Les LORHO ont touché 450L suite à la subrogation du 16/10/1676 par Michel LE GOFF et Yvonne LE GUENNEC, parents des LE GOFF, consenti audit Michel LORHO et Yves LORHO père des LORHO, sur les édifices de la tenue de Kerguiol. Ils reçoivent aussi 196L 10s pour intérêts de la somme principale et 21L 10s 6d pour les frais de sentence de cette cour du 26/05. (1 page).